

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



1 / Nos prestations

Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. L'arrivée se fait à partir de 12h et le départ avant 12h.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, électricité...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

- Forfait 1 Personne : 1 emplacement pour 1 personne, 1 camping-car ou 1 voiture avec une tente ou une caravane.
- Forfait 2 Personnes : 1 emplacement pour 2 Personnes 1 camping-car ou 1 voiture avec une tente ou une caravane.

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, 1 véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

Remise des clés

Les hébergements locatifs sont mis à disposition du client à partir de 16 heures le jour de son arrivée, et doivent être libérés avant 10 heures le jour du départ.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Prestations annexes

Nos prix excluent :

- la restauration et les boissons des participants au séjour
- les suppléments loués ou vendu sur place suivant disponibilité à l'arrivée (literie jetable, kit bébé...)
- l'accès à certaines structures ou activités de sports et loisirs
- l'assurance annulation / interruption de séjour
- les taxes de séjour.

Cette taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales (ou départementales), suivant les dispositions de la circulaire définissant le régime de la taxe de séjour, de la taxe de séjour forfaitaire et de la taxe départementale additionnelle aux taxes de séjour.

Tarifs

Les tarifs présentés sont indiqués en Euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de son impression. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services qui vous sont proposés aux termes des présentes.

2 / Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou espèce, carte bancaire, chèque bancaire étranger ou via payline depuis votre espace client sur internet.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour,
- et de la cotisation pour l'assurance annulation / interruption de séjour (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard :

– Pour les hébergements locatifs : 30 jours avant le début de votre séjour.

– Pour les emplacements nus : au plus tard le jour d'arrivée.

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

3 / Réserveation de dernière minute

Toute réserveation effectuée dans un délai inférieur à 7 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement.

4 / Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réserveation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5 / Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

6 / Annulation du fait de l'acheteur :

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour l'annulation d'un emplacement nu ou d'un hébergement locatif :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant total des frais de réserveation et de la cotisation d'assurance sont conservés et transformés en avoir pour un prochain séjour.
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- moins de 7 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réserveation et de la cotisation d'assurance restent acquis au camping.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réserveation.

Du fait du camping :

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

7 / Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs deux chèques de cautions vous seront demandés à votre arrivée. Un de 150€ pour la garantie du locatif et un de 50€ pour le ménage. Ils vous seront restitués en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Le camping se réserve aussi le droit de déduire une somme correspondante aux frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ ou si celui-ci n'est pas suffisant.

8 / Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sauf sous conditions (attestations parentales).

9 / Animaux

Les chiens et les chats exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil en ramassant les déjections de vos animaux. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

10 / Réclamations

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

11 / Description des prestations

Les informations générales indiquées dans la brochure et sur le site internet (équipements, animations, services locaux, etc.) sont données par le camping à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme contractuelles dans la mesure où elles peuvent être modifiées en cours de saison (par exemple par décision municipale). Le camping garantit l'authenticité des informations et leur caractère ni trompeur, ni mensonger. Les photos n'ont qu'une vocation d'illustration et ne sont pas contractuelles. Il va de soi que les clients seront informés de toute modification.